

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 2 avril 2025

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes publie sa feuille de route régionale 2024-2028 sur les troubles du neurodéveloppement (TND).

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme organisée ce mercredi 2 avril 2025, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes réaffirme son engagement auprès des personnes présentant un trouble du neurodéveloppement (TND), dont l'autisme, et lance [sa feuille de route régionale 2024-2028](#).

« Les troubles du neurodéveloppement concernent une personne sur six. L'amplification de leur repérage et de leur diagnostic, la garantie d'un accompagnement de qualité et l'inclusion des personnes concernées dans la société constituent des enjeux sur lesquels l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes s'engage depuis plusieurs années. La nouvelle feuille de route régionale 2024-2028 vient prolonger et renforcer cette dynamique, en cohérence avec la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement et le schéma régional de santé » - **Cécile Courrèges, Directrice de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.**

Une dynamique régionale structurée autour de grands axes stratégiques

Cette feuille de route régionale, co-construite avec les acteurs du secteur, et les représentants d'usagers, va permettre un accompagnement de qualité tout au long de la vie des personnes concernées en travaillant sur **plusieurs grandes priorités**.

La formation des professionnels au cœur du programme

Depuis 2018, l'ARS conduit un programme régional de formation d'envergure, pluriprofessionnel, en lien notamment avec les Centres de ressources autisme (CRA) et l'[OPCO Santé](#) pour accompagner la montée en compétences des professionnels. Cette offre de formation a suscité **plus de 8 000 participations entre 2020 et 2024**. Ce programme, en cours d'actualisation, s'ouvre aujourd'hui à l'ensemble des troubles du neurodéveloppement et a vocation à intégrer de nouvelles thématiques telles que la Communication alternative et améliorée (CAA).

Renforcer l'offre diagnostique, améliorer sa structuration territoriale

Afin de permettre un diagnostic dès le plus jeune âge et proposer un accompagnement adapté, l'ARS poursuit le déploiement des **Plateformes de coordination et d'orientation (PCO)**. Ces plateformes ont permis à **plus de 18 000 enfants de moins de 7 ans d'être accompagnés depuis 2019**. Pour garantir un repérage et une intervention aussi précoces que possible, ces dispositifs, initialement conçus pour les 0-6 ans, sont aujourd'hui en cours d'extension aux enfants de 7 à 12 ans.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03

Etoffer l'offre d'accompagnement

Entre 2018 et 2023, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a **engagé près de 34 millions d'euros pour l'ouverture effective de plus de 700 places destinées à l'accompagnement des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme.**

D'ici 2026, de nouvelles ouvertures (219 places) viendront compléter cette offre, avec notamment la création d'unités résidentielles pour les personnes autistes en situation très complexe.

À l'horizon 2030, la déclinaison régionale du plan national « 50 000 nouvelles solutions » permettra de projeter la création de 5 000 nouvelles solutions tous handicaps confondus, dont des solutions permettant de renforcer l'inclusion scolaire et le répit.

Renforcer l'inclusion scolaire

En lien avec l'Éducation nationale, **l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes continue de développer des dispositifs d'enseignement en milieu ordinaire pour les enfants autistes et autres personnes atteintes de troubles du neurodéveloppement.** Elle compte en 2024 sur son territoire 40 Unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA), 18 Unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), et 7 Démarches d'autorégulation (DAR). L'objectif est d'atteindre 23 dispositifs supplémentaires d'ici 2027.

Dans ce cadre, **6 nouveaux appels à candidatures pour l'ouverture de dispositifs de scolarisation vont être lancés** dès à présent sur les territoires de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Puy-de-Dôme et du Nouveau Rhône.

L'ARS soutient également la création de **333 places de Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)**, en ciblant prioritairement les enfants avec Troubles du spectre de l'autisme (TSA) et troubles spécifiques du langage et des apprentissages DYS.

Accompagner au quotidien et soutenir les aidants

Pour favoriser l'autodétermination des personnes, l'ARS finance des **postes de facilitateurs de choix de vie** : d'ici la fin de l'année 2025, 44 postes auront été financés.

Afin de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, l'ARS soutient les **plateformes départementales d'emploi accompagné.** Celles-ci ont soutenu plus de **1 250 personnes** en 2023. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes soutient également le milieu associatif, notamment les **Groupes d'entraide mutuelle (GEM) autisme.** Douze structures sur le territoire accueillent actuellement **près de 800 adultes.**

Pour soulager les familles ou les aidants, l'ARS propose sur l'ensemble de son territoire **19 plateformes de répit**, accompagnant plus de **1 500 personnes.**

Depuis 2020, près de deux millions d'euros sont mobilisés pour étayer une offre de répit dont le déploiement se poursuivra.

Une nouvelle action de formation des professionnels médico-sociaux au **soutien des aidants** démarre en 2025.

L'ARS se mobilise également en faveur de l'accès aux soins à travers la création de **trois Services d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap (SAPPH).** Elle soutient par ailleurs les dispositifs **Handiconsult** et **Handigynéco**, ainsi que les politiques de prévention en santé (soins somatiques, santé bucco-dentaire, prévention des cancers...).

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03